

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 54
Membres absents : 24
Procurations : 13

Séance du 20 décembre 2023
L'an deux-mille-vingt-trois, le mercredi 20 du
mois de décembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 14/12/2023
Date de transmission : 28/12/2023
Date de mise en ligne : 08/01/2024

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BERNASCONE Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. ECKES Raymond, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PILLERI Angelo, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SCHNEIDER Patrice, Mme SFEIR Lola, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à Mme SFEIR Lola), M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à M. ZELLER Thomas), Mme DINTEN Françoise (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, M. FUCHS Gilbert (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, Mme KUNTZ Valérie, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. OTMANE Rémy, M. SCHICCA Daniel (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. SIBOLD Clément (pouvoir à M. STRICH Vincent), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

16^{ème} QUESTION

Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN) : Programme prévisionnel 2024 (DELIBERATION n°2023-199)

La Collectivité européenne d'Alsace finance depuis une vingtaine d'années les programmes d'actions du Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN), mais ce dispositif est aujourd'hui amené à évoluer. En effet, un futur dispositif à l'échelle alsacienne devrait succéder au GERPLAN en 2024. Toutefois, à ce jour, ses contours et critères précis ne sont pas encore connus.

L'appel à projets GERPLAN 2024, lancé courant de l'été auprès des communes du territoire a permis d'établir un programme d'actions 2024 annexé à la présente délibération.

Plusieurs projets ont été identifiés, portés notamment par les communes de Blotzheim, Hégenheim, Huningue, Kembs, Leymen, Steinbrunn-le-Haut, Saint-Louis, ainsi que les associations G'Rhin de Sel à Kembs et Leymen e'r Birsiger.

Il est également proposé que Saint-Louis Agglomération porte différentes actions : commande groupée d'arbres fruitiers, actions de sensibilisation du grand public à la préservation de la biodiversité en lien avec la Petite Camargue Alsacienne et création d'un jardin/lieu de rencontre pour les usagers de la maison de santé en lien avec la Ligue contre le cancer. Le montant global de ces projets s'élève à 38 500 € HT.

Ces projets seront instruits par la Collectivité européenne d'Alsace, puis soumis à validation. Le rôle de Saint-Louis Agglomération est d'accompagner le porteur de projet dans sa démarche en vue d'obtenir un financement.

Pour permettre aux collectivités concernées de bénéficier de l'aide de la Collectivité européenne d'Alsace, il est proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le programme prévisionnel 2024 tel que ci-annexé ;
- de solliciter le cofinancement de la Collectivité européenne d'Alsace pour les projets communautaires ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document concernant la mise en œuvre de ce programme.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 28 décembre 2023

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMAN

